

**PAR COURRIEL ET
PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**

Le 6 décembre 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029-Phase 3
V/D : R-4110-2019
N/D : UPA-27

Chère consœur,

L'UPA a pris connaissance de la réplique du Distributeur dans le dossier en objet.

L'UPA est préoccupée par l'argument soulevé par le Distributeur à l'encontre de sa demande subsidiaire d'intégrer un pointage à la grille de pondération pour le Cadre de référence.

L'UPA juge important de rectifier les propos du Distributeur à cet égard et demande l'autorisation de la Régie pour répondre au Distributeur par une très courte réplique afin qu'elle puisse statuer en toute connaissance de cause.

BHLF AVOCATS


Marie-Andrée Hotte, avocate

p.j.

c. c. Me Simon Turmel (Hydro-Québec)
Madame Isabelle Bouffard (UPA)
Monsieur David Tougas (UPA)